

DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS

BIA – BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE ; CAEA – CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT AERONAUTIQUE

BIR n°18 du 30 janvier 2017

Réf : DEC n° 15-111

Textes de référence :

- Arrêtés du 19 février 2015 relatifs au brevet d'initiation (BIA) à l'aéronautique et au certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique (CAEA).
- Arrêté du 26 octobre 2016 modifiant l'arrêté du 19 février 2015 relatif aux titres et qualifications aéronautiques permettant la dispense d'épreuves du CAEA
- NOR : MENE1634902N - Note de service n° 2016-188 du 9-12-2016 - MENESR - DGESCO A MPE

Calendrier :

- Ouverture du registre des inscriptions : mercredi 1er février 2017
- Clôture du registre des inscriptions : mercredi 15 mars 2017

Inscription au BIA :

Pour la session du BIA 2017, il n'existe qu'une seule procédure d'inscription, quel que soit le statut, candidat scolarisé ou non scolarisé dans un établissement de l'éducation nationale.

ATTENTION pour vous inscrire dans l'académie de Lyon, vous devez impérativement résider dans l'un des trois départements de l'académie (Ain, Loire et Rhône).

Inscription en ligne à l'adresse : <https://extranet.ac-lyon.fr/bia>

Chaque candidat est tenu de s'inscrire sur un formulaire en ligne.

Pour que l'inscription soit validée, un document au format PDF d'une pièce d'identité recto verso scannée (carte d'identité, permis de conduire, ou passeport) devra être déposé sur le serveur d'inscription (prévoir ce document avant de se connecter sur l'application d'inscription).

Pour un candidat scolarisé dans un établissement public ou privé sous contrat, afin de saisir l'adresse de son établissement, il doit rentrer le code UAI (ex-RNE) composé de 7 chiffres et d'une lettre (par exemple 0011119L) (prévoir également cette information avant de se connecter sur l'application d'inscription).

Pour trouver le code UAI (ex-RNE) d'un établissement, le demander au secrétariat de l'établissement ou consulter l'annuaire des établissements, sur le site du ministère :

<http://www.education.gouv.fr/pid24301/annuaire-de-l-education.html>

À l'issue de la saisie des informations, le candidat reçoit un courriel de confirmation d'inscription.

Une liste des inscrits au BIA session 2017 sera communiquée aux établissements à partir du lundi 3 avril 2017.

Date des épreuves du BIA et du CAEA :

Mercredi 24 mai 2017 à 14 heures (heure de Paris)

Les épreuves (BIA et CAEA) s'effectuent sous forme d'un questionnaire national à choix multiples.

Une épreuve facultative pour le BIA : Anglais

Inscription au CAEA :

Chaque candidat est tenu de s'inscrire sur le dossier d'inscription joint en annexe.

Compléter le dossier d'inscription en y joignant les pièces justificatives.

Ce dossier est à envoyer avant le mercredi 15 mars 2017, cachet de la poste faisant foi à l'adresse ci-jointe:

Rectorat de l'académie de Lyon
Direction des Examens et Concours
DEC – BIA
94, rue Hénon – BP 64571
69244 LYON cedex 04.

Voir l'annexe



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Dossier de candidature
CAEA session 2017
Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique

NOM. : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse personnelle :

Code postal : VILLE :

N° de téléphone : E-mail :

Profession :

Activité(s) aéronautique(s) éventuellement pratiquée(s) (*niveau : débutant, pratiquant ou confirmé*)
.....
.....

Adresse du club(s) où l'activité(s) est pratiquée(s) :
.....
.....

Liste des titres et qualifications aéronautiques détenus :
.....
.....

Projet(s) envisagé(s) après obtention du CAEA (*préciser éventuellement le club partenaire*) :
.....
.....

Joindre :

- Photocopie recto verso de la carte d'identité ;
- L'avis de titularisation pour les enseignants de l'Éducation nationale.
- Titres et qualifications aéronautiques permettant la dispense d'épreuves du CAEA selon l'arrêté du 26 octobre 2016 modifiant l'arrêté du 19 février 2015 relatif au CAEA.

Date de l'épreuve : mercredi 24 mai 2017 à 14 heures (heure de Paris).
L'appel aura lieu à 14h15 et chaque candidat devra présenter une pièce d'identité.

Retourner le dossier et les pièces justificatives, avant le mercredi 15 mars 2017, délai de rigueur :

Direction des Examens et Concours
DEC - BIA
94, rue Hénou – BP 64571
69244 LYON Cedex 04